Ténotomie percutanée

- Est réalisée sous anesthésie locale.
- Elle est suivie par la confection d'un plâtre pour une durée de trois semaines consécutives.
- A l'issu de cette période, et après le déplâtrage, l'appareillage sera installé.
- Le chirurgien vous donnera toutes les explications concernant l'utilisation de l'attelle de Ponseti.

Appareillage

C'est l'étape la plus longue du traitement.
C'est l'assurance contre la récidive.

Questions- Réponses :

- *Est-ce que mon enfant marchera et quand ?*
  Le pied bot n'empêche pas et ne retarde pas la marche.
- *Est-ce qu'on verra qu'il a eu un pied bot ?*
  Il peut rester des petites anomalies mais peu visibles : pied un peu plus court, mollet plus grêle, cheville moins souple.
- *Devra t'il porter des chaussures orthopédiques ?*
  Non, il portera des chaussures comme tous les enfants de son âge.
- *Est-ce qu'il pourra faire du sport ou de la danse ?*
  Oui, il pourra mener une existence normale et pratiquer tous les sports adaptés à son âge.
- *Quand sera t'il guéri ?*
  Si l'essentiel du traitement se passe les quatres premières années, la surveillance est nécessaire jusqu'en fin de croissance. D'autres traitements complémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

Pour plus d'information visiter le site internet :

- Le site : www.soignerunpiedbot.com
- La page Facebook : www.facebook.com/groups/piedbot.ponseti/

Centre de Chirurgie Orthopédique
de l'Enfant et de l'Adolescent
de la Clinique Mathilde

Traitement du pied bot selon la méthode de Ponseti

Ce dépliant a été réalisé par :
Dr Saad Abu Amara, Chirurgien Orthopédiste Pédiatre
Clinique Mathilde 7, Bd de l'Europe, 76100 Rouen.

Le pied bot varus équin est une malformation congénitale, le pied est tourné en dedans (varus), et il ne peut pas se relever (équin).
Quelques jours après la naissance, vous serez pris en charge par le chirurgien orthopédiste pédiatre et votre bébé traité selon la méthode de *Ponseti (réduction des déformations par plâtres successifs).*

Le traitement selon la méthode de Ponseti se déroule en trois étapes successives et indispensables :

- Une série de plâtres correcteurs
- Ténotomie percutanée de l'Achille sous anesthésie locale
- Appareillage jusqu'à l'âge de quatre ans

Première visite :

- Le chirurgien orthopédiste examinera votre bébé, et plus particulièrement, son dos, ses hanches, et bien sûr ses pieds. Il évaluera l'importance des déformations.
- Il vous expliquera le traitement
- Le premier plâtre sera réalisé.

Modalités du traitement :

De la naissance à 2 mois

- 5 à 6 plâtres cruro-pédieux (du pied au haut de la cuisse), changés chaque semaine
- Incision du tendon d'Achille (ténotomie percutanée) sous anesthésie locale
- 1 plâtre de 3 semaines
- Arrêt des plâtres et pose de de l'attelle de Ponseti (20h/24),
- Pensez à vous renseigner auprès de votre mutuelle pour la prise en charge de l'appareillage

À partir de l'âge de 2 mois

- Consultation 1 fois tous les 3 à 4 mois avec le chirurgien orthopédiste
- Poursuite de l'attelle dont le temps de port sera diminué progressivement
- A partir de la marche elle ne sera portée que la nuit jusqu'à l'âge de 4 ans
- Un traitement chirurgical complémentaire ou une reprise des plâtres peut s'avérer nécessaire au cours de la croissance
- Une surveillance est nécessaire jusqu'en fin de croissance des pieds (16 ans).

Déroulement des changements de plâtres

Chaque semaine vous viendrez à la clinique

- Le plâtre sera enlevé, et après un examen du pied, le nouveau plâtre sera confectionné par le chirurgien pour la correction progressive des déformations.
- La réalisation des plâtres se fait en votre présence, de cette façon vous pouvez suivre la progression du traitement et poser toutes vos questions au chirurgien.

Après le retour à la maison il est important de respecter les conseils de surveillance du plâtre.

Surveillance du plâtre à domicile :

- Surveiller la coloration et la mobilité des orteils, les faire bouger.
- Dans le lit mettre une petite serviette roulée sous le genou
- Le plâtre ne doit pas être mouillé, faire la toilette sans baigner votre enfant.